

notre 2^e



DOSSIER P.8-11

PLU : Fabriquer la Ville de demain



Bientôt, on se baignera dans le lac Daumesnil !

VOS SERVICES EN MAIRIE

Mairie du 12^e 01 44 68 12 12
130, avenue Daumesnil
Métro Dugommier

Bus 29 et 87

Stations Vélib n°12109, n°12028,
n°12027, n°12029

Autolib' : 3 rue Hénard

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE) 01 44 68 12 12

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi :
8h30 - 19h30

Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Service de l'État-Civil 01 44 68 12 12

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi :
8h30 - 19h30

Le samedi : 9h - 12h30, uniquement
pour les déclarations de naissance,
de reconnaissance d'enfant et de décès.
2^e étage, par escalier Daumesnil
et rez-de-chaussée - Aile Bignon

Service des Élections 01 44 68 12 12

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

1^{er} étage - Aile Charenton

Relais Informations Familles

01 44 68 12 12

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Relais Informations Logement Habitat

01 44 68 12 12

Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30

Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Caisse des Écoles 01 44 74 33 80

caisse.des.ecoles.12@wanadoo.fr
Accueil du public du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 16h

Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute

Le correspondant de la Médiatrice
de la Ville de Paris dans le 12^e, tient
une permanence hebdomadaire
en Mairie, le lundi de 14h à 17h,
sur rendez-vous à l'accueil

Propreté 01 43 41 74 44

Encombrants 39 75

LES ÉLU-E-S

Les élu-e-s de la majorité municipale

Catherine BARATTI-ELBAZ

Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris
Conseillère métropolitaine

Les adjoint-e-s à la Maire

Richard BOUIGUE

Premier Adjoint chargé des grands projets, du
développement économique et de l'emploi, de la
vie associative et du budget participatif

Éléonore SLAMA

Adjointe à la Maire chargée du logement
et de la qualité de l'habitat

David GRÉAU

Adjoint à la Maire chargé des transports,
de la voirie et des déplacements

Laurent TOUZET

Adjoint à la Maire chargé des affaires scolaires et
périscolaires

Lunise MARQUIS

Adjointe à la Maire chargée de la petite enfance,
de la protection de l'enfance
et des familles

Brigitte VELAY-BOSC

Adjointe à la Maire chargée de la mémoire
et du monde combattant

Régis PEUTILLON

Adjoint à la Maire chargé de la démocratie locale

Florence CHOPIN-GENET

Adjointe à la Maire chargée de la qualité
de l'espace public, de la végétalisation
et de la propreté

Jean-Luc ROMERO-MICHEL

Adjoint à la Maire chargé de la culture et du
tourisme, Conseiller régional d'Île-de-France

Fabrice MOULIN

Adjoint à la Maire chargé de la sécurité
et de la prévention

Fadila TAÏEB

Adjointe à la Maire chargée de la jeunesse
et des sports

Evelyne HONORÉ

Adjointe à la Maire chargée des espaces verts, de
la biodiversité et de l'agriculture urbaine

Les conseiller-e-s de Paris

Nicolas BONNET-OULALDI

Conseiller de Paris, Président du groupe
Communiste-Front de gauche au Conseil
de Paris
Conseiller métropolitain

Sandrine CHARNOZ

Conseillère de Paris, conseillère déléguée auprès
de la Maire du 12^e chargée
des finances, des marchés publics
et des équipements de proximité

Emmanuel GRÉGOIRE

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris
en charge des ressources humaines, du service
public et de la modernisation de l'administration
Conseiller métropolitain

Pénélope KOMITÈS

Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire de Paris
en charge des espaces verts, conseillère déléguée
auprès de la Maire du 12^e chargée des affaires
sociales, de la santé et de la solidarité

Jean-Louis MISSIKA

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris
chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des
projets du Grand Paris, du développement
économique et de l'attractivité
Conseiller métropolitain

Christophe NAJDOVSKI

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire
de Paris chargé des transports, de la voirie, des
déplacements et de l'espace public
Conseiller métropolitain

Catherine VIEU-CHARIER

Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire
de Paris en charge de la mémoire
et du monde combattant

Les Conseillers d'arrondissement délégués

Manon GROMBERG

Conseillère d'arrondissement déléguée auprès de
la Maire chargée de la vie étudiante

Emmanuelle PIERRE-MARIE

Conseillère d'arrondissement déléguée auprès de
la Maire chargée de l'égalité Femmes-Hommes et
de la lutte contre
les discriminations

Christophe TEISSEIRE

Conseiller d'arrondissement délégué auprès de la
Maire chargé de l'environnement
et du développement durable

Les élu-e-s de l'opposition municipale

Valérie MONTANDON

Conseillère de Paris, Conseillère régionale
d'Île-de-France

François HAAB

Conseiller de Paris

Isabelle TAVAUX

Conseillère d'arrondissement

Franck MARGAIN

Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional
d'Île-de-France

Ophélie ROTA

Conseillère d'arrondissement

Matthieu SEINGIER

Conseiller d'arrondissement

Corinne ATLAN-TAPIERO

Conseillère d'arrondissement

RESTEZ INFORMÉS DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU 12^e ARRONDISSEMENT

**Suivez la Mairie du 12^e
sur les réseaux sociaux !**

 [Facebook.com/Mairie12Paris](https://www.facebook.com/Mairie12Paris)

 [@Mairie12Paris](https://twitter.com/Mairie12Paris)

Newsletter

Pour recevoir les newsletters de la Mairie du 12^e,
contactez-nous par mail à l'adresse

 mairie12@paris.fr

ou abonnez-vous en ligne

 [mairie12.paris.fr](https://www.mairie12.paris.fr)

SOMMAIRE

➔ 12^e EN MOUVEMENT
P.4-5

◀◀ RETOUR EN IMAGES
P.6-7

📁 DOSSIER // LE PLAN
LOCAL D'URBANISME,
UN OUTIL POUR
FABRIQUER LA VILLE
DE DEMAIN
P.8-11

➔ 12^e DYNAMIQUE
P.12-13

⚙️ 12^e PRATIQUE
P.14-16

🗨️ 12^e PARTICIPATIF
P.17

♥️ 12^e SOLIDAIRE
P.18-19

🗨️ TRIBUNES
P.20-21

📅 AGENDA
P.22-23



« Je salue la décision historique de piétonner l'autoroute urbaine des Berges de Seine »

Je suis très fière de la décision historique prise en septembre par le Conseil de Paris de fermer l'autoroute urbaine des Berges de Seine rive droite. Les effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé des habitants de la Métropole sont désormais clairement identifiés, avec une espérance de vie réduite de deux ans. Cette mesure comme la limitation de circulation des véhicules les plus polluants va dans le bon sens, le sens de l'histoire.

Dans la même dynamique, la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) est un formidable outil d'amplification de la transformation de notre ville. Elle accélère la mise en œuvre de nos priorités : la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air, le développement de la place de la nature en ville et la création de logements accessibles à tous.

Le PLU modifié identifie ainsi 13 nouvelles réserves foncières dans notre arrondissement permettant la construction de logements diversifiés et adaptés à tous, aussi bien sociaux qu'intermédiaires ou privés. Plusieurs milliers de logements sont d'ores et déjà programmés dans nos grandes opérations d'aménagement (Caserne de Reuilly, Daumesnil Gare de Lyon, Bercy-Charenton...).

Nous sommes très attentifs dans le même temps à ce que tous les équipements publics nécessaires à l'accueil des habitants soient eux aussi planifiés (écoles, crèches, gymnases, etc.).

Notre équipe défend le projet d'une ville mixte aussi bien socialement qu'au plan des fonctions. Dans le nouveau PLU sont par exemple déterminées des zones logistiques pour assurer des livraisons de proximité, notamment au bénéfice des commerces, en privilégiant des véhicules non polluants. Pour une ville vivante, six nouveaux linéaires commerciaux sont par ailleurs protégés comme la rue de Cotte ou le boulevard Soult, afin de préserver la diversité du tissu commercial et l'emploi. Enfin, l'effort de végétalisation de la ville pour lutter contre les îlots de chaleur se poursuit. Dans la lignée des permis de végétaliser, tout toit terrasse de plus de 100 mètres carrés aura l'obligation d'être végétalisé. Autant de refuges supplémentaires pour la biodiversité.

Je suis heureuse aussi de voir le projet de baignade dans le lac Daumesnil entrer en phase active. Cette baignade gratuite, naturelle et écologique, sera ouverte à tous pendant les mois d'été, pour le loisir et la nage dès 2019.

Ces éléments de satisfaction ne nous font pas oublier les points d'amélioration sur lesquels nous travaillons. Je pense en particulier aux difficultés rencontrées depuis quelques mois sur la collecte des déchets du fait d'un long mouvement social national. Nous restons mobilisés quotidiennement pour régler ces difficultés, sans jamais nous satisfaire d'un service de propreté dégradé.

Je souhaite enfin aux 9000 écoliers du 12^e arrondissement aux étudiants de plus en plus nombreux dans notre arrondissement, ainsi qu'aux équipes éducatives une très bonne année scolaire et universitaire. La Ville s'est mobilisée pour que les conditions de travail soient les meilleures possibles tandis qu'un effort particulier a été réalisé, en lien avec la Préfecture de police et l'Éducation nationale, pour sécuriser tous les établissements accueillant des enfants et des jeunes.

Catherine Baratti-Elbaz

Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement

Directrice de la publication : Catherine Baratti-Elbaz • **Rédaction en chef** : Serge Bléhoua • **Comité éditorial** : Stéphanie Veneziano, Maxime Coutelet, Serge Bléhoua • **Conception / Mise en page** : Sylvain Fouquet • **Crédits photos** : Mairie du 12^e, Mairie de Paris / Henri Garat / Marc Verhille / Erwan le Floch • **Impression** : Imprimé sur papier 100 % recyclé par le Groupe des imprimeries Morault à 75 000 exemplaires • **Distribution** : Proximes, Mairie du 12^e • **Adresse** : 130, avenue Daumesnil 75012 Paris • **Téléphone** : 01 44 68 12 12

Conformément à la volonté de l'équipe municipale de vous fournir une information claire et indépendante, ce magazine ne contient pas d'encarts publicitaires.



LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS PREND SES MARQUES

La métropole du Grand Paris existe depuis le 1^{er} janvier 2016. Installée sans impôts supplémentaires ni nouveaux élus, la Métropole du Grand Paris réunit les Maires et élus municipaux de 131 communes dont Paris, et rassemble 12 territoires, soit plus de 7 millions d'habitants, travaillant ensemble sur le principe de l'intercommunalité. Le périmètre de la métropole du Grand Paris s'étend entièrement sur les départements de Paris, du Val de Marne, de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine et intègre quelques communes du Val d'Oise, et de l'Essonne qui en ont fait la demande. A cette échelle ses compétences lui permettent aujourd'hui d'agir sur le développement économique et durable du cœur de la Région Ile-de-France. C'est ainsi un formidable outil pour lutter contre la pollution de l'air pour soutenir les mobilités durables, pour réduire les déséquilibres territoriaux avec l'acquisition de nouvelles compétences dès 2017 (logement, hébergement...).

Vos élus métropolitains du 12^e arrondissement

Parmi les 209 élus métropolitains, les conseillers métropolitains parisiens, élus par scrutin de liste par le Conseil de Paris, sont au nombre de 62. Les élu-e-s métropolitains du 12^e arrondissement sont Catherine Baratti-Elbaz, qui occupe par ailleurs la fonction de Présidente du groupe socialiste et apparentés de la Métropole du Grand Paris, Jean-Louis Missika, Emmanuel Grégoire, Christophe Najdovski et Nicolas Bonnet-Oulaldj.

Caserne de Reuilly : concertation autour du futur jardin



Une série d'ateliers de concertation sur le futur jardin de la Caserne de Reuilly a été organisée de mars à juin. Ces ateliers, réunissant les équipes de Paris Habitat, le Conseil de quartier, les habitants et la Mairie du 12^e, ont permis de préciser les usages et intentions paysagères d'un nouvel espace vert d'environ 5 000m² ouvert sur le quartier. Le jardin se composera d'une large pelouse permettant des usages multiples. Différents espaces seront plantés et des jardins de fleurs seront créés, tout comme des jardins partagés. Cet espace vert constituera également un lieu de circulation majeur entre les rues existantes et les futurs passages permettant l'entrée sur le site de la Caserne. ♦

Le renouveau de la place de la Nation en expérimentation



La place de la Nation, comme sa voisine Bastille, connaîtra prochainement une mutation importante afin de permettre aux piétons de se déplacer dans un environnement plus apaisé, moins polluant et moins bruyant. Depuis mars, le dispositif de capteurs mis en place par la Ville de Paris, en partenariat avec la société CISCO, a permis de recueillir des données liées aux flux, à la qualité

de l'air et aux nuisances sonores. Ces données ont alimenté les études de la Ville. Deux campagnes participatives de mesure de bruit autour de place la Nation se sont déroulées, les 18 et 25 septembre, en lien avec l'INRIA, institut de recherche récemment installée dans le 12^e. L'INRIA a proposé l'expérimentation de son application Ambiciti qui transforme les téléphones en capteurs. Par ailleurs, début 2017, un nouveau partage de l'espace public favorisant les piétons sera testé à Nation. A la même période, un collectif d'architectes, designers, urbanistes, s'installera sur la place pour aller à la rencontre des habitants, usagers et acteurs de la place. Ces nouvelles étapes font suite à la phase de concertation qui s'est tenue de juin 2015 à février 2016.

Réunion publique sur le renouveau de la place de la Nation : 5 décembre à 19h, Salle des Fêtes de la Mairie du 12^e. En présence de Catherine Baratti-Elbaz, François Vauglin, Maire du 11^e et de Frédérique Calendra, Maire du 20^e. ♦

CHANTIER DE LA LIGNE 14 : DE BONNES NOUVELLES POUR LE 12^e



De nouveaux aménagements au niveau de la station de métro Bercy amélioreront le confort des usagers de la ligne 14 du métro parisien (élargissement de l'accès principal depuis la place du Bataillon du Pacifique, agrandissement de la salle des billets, passage de 6 à 8 voitures, amélioration de la correspondance entre les lignes 6 et 14). L'ensemble de ces travaux prendra fin en février 2018. La création d'un accès secondaire rue Corbineau et le réaménagement de l'escalier menant au parvis de la gare SNCF garantiront dès l'été 2017 une correspondance plus fluide entre le métro et la gare Paris-Bercy. Le 12^e arrondissement profitera également d'une nouvelle connexion avec le nord de Paris et ses territoires limitrophes grâce au prolongement de la ligne 14 au-delà de la Gare Saint-Lazare en 2019. Il sera ainsi possible de relier la gare de Bercy à la Mairie de Saint-Ouen en moins de 20 minutes. ♦

Bientôt, on se baignera dans le lac Daumesnil !



En 2019, vous pourrez vous baigner, de la mi-juin à la mi-septembre, dans le lac Daumesnil, grâce à une baignade naturelle comprenant trois zones pour autant d'usages : un espace ludique et familial, un espace de baignade autonome et un espace de nage. La baignade sera implantée dans la partie Ouest du lac, avec la création de plages sur l'île de Bercy. Les équipements saisonniers seront démontés hors période estivale. Afin de garantir le potentiel de réservoir de biodiversité du Bois de Vincennes, site classé, l'eau de baignade sera non potable, recyclée et traitée par filtration biologique grâce à deux jardins aquatiques de 2000 m² chacun permettant l'épuration de l'eau par des plantes immergées. Ce projet d'aménagement d'une baignade publique, gratuite et familiale dans le lac Daumesnil s'inscrit dans la stratégie municipale d'adaptation au changement climatique en créant à Paris des îlots de fraîcheur. Il fait également partie du plan « Nager à Paris ». ♦

PIÉTONISATION DES BERGES DE SEINE : LA VILLE AVANCE

Succédant Paris Plage, se tient du 11 septembre au 16 octobre, sur les Berges de Seine rive droite, une grande exposition sur le climat "Cap sur la COP 22". La Ville, à l'issue de cette manifestation, ne rouvrira pas la voie Georges Pompidou à la circulation automobile. Pendant une année, une série de tests sera effectuée sur les effets de la piétonisation (trafic, pollution...) avant que la Ville, à partir de l'examen de ces données, ne décide de la fermeture définitive des voies sur Berges rive droite. L'objectif est de rendre aux Parisiens, et à tous les amoureux de Paris, ce site exceptionnel qui, après avoir accueilli pendant plusieurs décennies une véritable autoroute urbaine, sera rendu aux circulations douces et aux piétons pour la promenade. Ce projet s'inscrit dans le plan de lutte contre la pollution atmosphérique à Paris qui vise des objectifs de santé publique. Rappelons que l'espérance de vie des habitants de la Métropole parisienne est de deux ans inférieure à la moyenne nationale.

A la reconquête de la Petite Ceinture

Tous les vendredis et samedis après-midi, d'août à novembre, le collectif « Qu'est-ce qu'on peut faire », accueille les habitants du 12^e, les acteurs associatifs locaux et toutes les personnes intéressées par le devenir de la Petite Ceinture autour d'un espace de convivialité. Cette « station », située sur la Petite Ceinture au niveau du 9 Villa du Bel Air, permet de construire collectivement des projets d'aménagement et d'animation. On y imagine également des solutions innovantes pour accompagner les spécificités paysagères de la Petite Ceinture. Création d'un sol fertile, d'une plate-forme mobile ou encore d'une signalétique originale, c'est un travail collectif qui est engagé dans la perspective d'une ouverture à moyen terme d'un tronçon de plusieurs centaines de mètres.



20 JUILLET

MOISSON AU BOIS DE VINCENNES !

Plus de 7000 mètres carrés de céréales (seigle, avoine, triticale, épautre, pois d'hiver) ont été plantés par la Ferme de Paris. La récolte servira à alimenter les animaux de trait du Bois de Vincennes.

27 JUILLET

VISITE DU CENTRE DE LOISIRS DU 10 LAMORICIÈRE

Pour évaluer les dispositifs d'accueil estivaux des enfants, Catherine Baratti-Elbaz a visité ce centre de loisirs. L'occasion d'un échange avec les enfants !



25 AOÛT

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Pour ce 72^{ème} anniversaire de la libération de notre ville, les élèves du centre de loisirs Lamoricière ont effectué une très belle interprétation de "Paris en colère".



1^{er} SEPTEMBRE

RENTÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE POMMARD

Pour le premier jour de la rentrée des classes, Catherine Baratti-Elbaz et Laurent Touzet, adjoint à la Maire du 12^e en charge des affaires scolaires et périscolaires ont rendu visite au personnel de l'école ainsi qu'aux enfants. Ils étaient accompagnés de représentants de parents d'élèves.

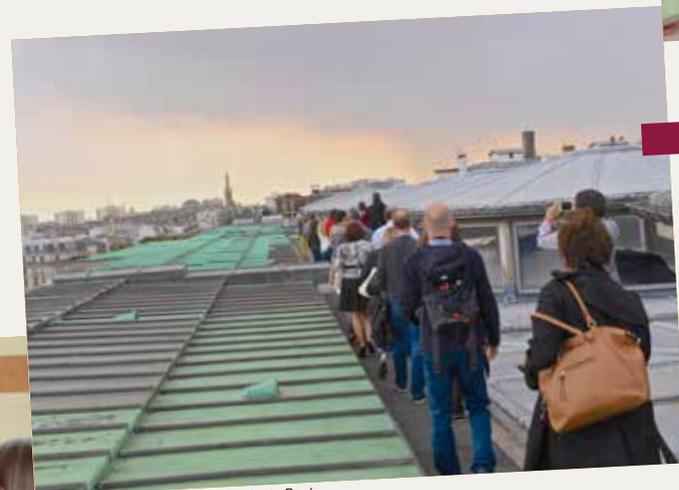


**1^{er} SEPTEMBRE****KIOSQUE CULTUREL**

En présence de Jean Luc Romero-Michel, adjoint de la Maire du 12^e chargé de la culture, le kiosque citoyen s'est transformé, pour quelques heures, en kiosque culturel avec la présence d'une quinzaine de partenaires du Pass culture 12^e (théâtre de la Ville, Opéra de Paris, Théâtre de la Villette, Cinémathèque, Théâtre de l'Opprimé). L'occasion pour ces structures de présenter leurs saisons et à une centaine d'habitants d'obtenir leur Pass culture !

10 SEPTEMBRE**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Plus de 230 associations ont répondu présentes pour ce temps fort de la vie citoyenne du 12^e arrondissement qu'est le forum des associations. Animations sportives et culturelles, démonstrations ont permis d'accueillir des milliers d'habitants dans la bonne humeur.

**18 SEPTEMBRE****JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE**

Pour cet évènement, le Palais de la Porte Dorée a ouvert d'une manière exceptionnelle son toit au public qui a pu découvrir des perspectives inédites.

© Denis Hurtaud @ Palais Porte Dorée

4 OCTOBRE**INAUGURATION D'UNE COLOCATION ÉTUDIANTE À LA CITÉ MOYNET**

Catherine Baratti-Elbaz et Marie Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche ont visité un T6 entièrement reconfiguré et adapté à la colocation d'étudiants. Un projet innovant mené par la Mairie du 12^e en partenariat avec Coopcoloc et la RIVP, le bailleur de l'immeuble.



Le plan local d'urbanisme, un outil pour fabriquer la Ville de demain

Adopté par l'ensemble de la majorité municipale, la modification du PLU pose les jalons d'une ville moderne satisfaisant aux besoins essentiels de ses habitants et vise à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Parisien-ne-s au travers de toutes les composantes de son quotidien : le logement, l'espace public, le vert dans la ville, les commerces et les équipements publics.

QU'EST CE QUE LE PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document recensant l'ensemble de la réglementation qui permet d'assurer une cohérence dans les constructions urbaines et de réaliser les objectifs de la Ville de Paris en matière d'environnement, de création de logements (notamment sociaux et intermédiaires), d'équipements publics (crèches, équipements sportifs), et d'espaces verts. Le premier PLU parisien a été adopté par le Conseil de Paris en 2006. Aujourd'hui, sans remettre en question les trois orientations majeures du PLU de 2006 (améliorer le cadre de vie de tous les Parisiens dans une conception durable de l'urbanisme ; promouvoir le rayonnement de la capitale et stimuler la création d'emplois pour tous ; réduire les inégalités pour un Paris plus solidaire), le Conseil de Paris a engagé une procédure de modification générale du PLU, à l'automne 2014.

Ce PLU est le fruit d'une concertation avec l'ensemble des Parisiens désireux de s'exprimer sur le sujet (réunions publiques, ateliers, site internet participatif, enquête publique). Les Conseils de quartier de l'arrondissement se sont également fortement mobilisés pour faire des propositions dont certaines ont été intégrées au nouveau PLU.

Le PLU est consultable sur le site internet www.paris.fr



Ancienne maison des étudiants des Etats d'Afrique de l'Ouest, boulevard Poniatowski, réhabilitée en immeuble de logements sociaux.

Logement : Un Paris pour tous

10 000 nouveaux logements par an

Le logement est la première des priorités de la mandature et tient, à ce titre, une place essentielle dans le PLU modifié. La Mairie de Paris s'est engagée à permettre à toutes et à tous de pouvoir vivre à Paris en développant aussi bien du logement social - auquel 70% Parisiens sont éligibles - à destination des familles, des étudiants et des jeunes actifs, que du logement intermédiaire, à destination des classes moyennes.

Le bilan de production des 9 premières années du PLU parisien est satisfaisant mais, avec ces nouvelles modifications, la Ville est encore mieux équipée pour répondre à la crise du logement et aux défis ambitieux qui se profilent.

Le PLU rappelle l'objectif de production de 10 000 logements accessibles à toutes les catégories sociales et ce, dans tous les arrondissements.

Une mixité réelle grâce à la production de logements sociaux...

Dans le 12^e arrondissement, ce ne sont pas moins de 13 nouvelles réserves de terrains qui ont été inscrites et qui permettront la création de milliers de logements sur notre territoire, notamment grâce à des constructions nouvelles et à des transformations de bureaux en logements. Ces réserves sont le résultat d'une concertation réalisée dans le cadre de l'enquête publique conduite en 2015.

Parmi ces 13 nouvelles réserves, 11 permettront de créer du logement dans les zones très déficitaires en logement social notamment à proximité de places centrales de l'arrondissement : la place de la Nation (42 cours de Vincennes, 27 rue de Picpus, 26 bis-28 place de la Nation), la place de la Bastille (7 rue Jules César, 28 rue du Faubourg Saint-Antoine) et la gare de Lyon (60 à 62 boulevard Diderot, 4 rue Legraverend, 88-90 quai de la Râpée).

... et de logements intermédiaires

L'égalité et la mixité étant au cœur de la politique du logement menée par la Ville de Paris, ces deux enjeux ayant été largement pris en compte dans le PLU. Les boulevards des Maréchaux ont fait l'objet d'une attention particulière. La Mairie du 12^e a porté l'insertion de réserves de logements intermédiaires, accessibles aux foyers dépassant les plafonds de ressources fixés pour l'accès aux logements sociaux, ce qui permettra de maintenir une mixité sociale réelle sur notre territoire. Pour information, la limite de revenu pour l'accès à un logement intermédiaire, pour une personne célibataire est de 3 883 euros par mois contre 2809 euros pour un logement social de type PLS.



Immeuble Paris Habitat rue Montéra

La création de réserves de logements intermédiaires est une des nouveautés de ce PLU. Toujours en lien avec le Plan local de l'habitat, le PLU rend opérationnelle la volonté politique de répondre au besoin de tous les Parisiens.

Cette volonté s'inscrit également dans la mise en œuvre des grandes opérations d'aménagement de l'arrondissement (Gare de Lyon / Daumesnil, Paul Valéry, Bercy-Charenton) qui compteront 30 % de logements intermédiaires ainsi qu'une part de logements privés en accession à la propriété pour les Parisiens qui le souhaitent et qui en ont la possibilité.

Le conventionnement : augmenter l'offre de logement social et améliorer l'habitat

Le conventionnement est un contrat passé entre un bailleur et l'État, permettant de faire rentrer les logements concernés dans le parc social. Ainsi, le bailleur s'engage à louer ses logements à des niveaux de loyers fixés par l'État, en contrepartie de prêts et de subventions, qui lui permettront de procéder à des travaux d'envergure dans les résidences concernées pour améliorer le cadre de vie des locataires (ravalement des façades, mise en sécurité de l'immeuble, amélioration thermique, amélioration du confort des logements et des parties communes).

1 400 logements conventionnés dans le secteur de la Porte Dorée...

La Ville de Paris s'est engagée à protéger les locataires et à améliorer leurs conditions de résidence, notamment dans le parc de logements géré par les bailleurs sociaux parisiens. A cet effet, la Ville accompagne le processus de conventionnement de leur parc de logements libre dans 12^e arrondissement. Dans le secteur de la Porte Dorée, les résidences Elogie de la place Edouard Renard et le groupe de logements de la Porte Dorée, géré par Paris Habitat, bénéficieront de cette évolution. Le conventionnement a le double intérêt de permettre la production de logements sociaux tout en favorisant l'amélioration de l'habitat. Ce sont plus de 1 400 logements qui pourront ainsi bénéficier de travaux d'envergure grâce à des financements spécifiques débloqués par le conventionnement.

... pour le bénéfice des locataires actuels et futurs

Le conventionnement permet de sécuriser les locataires et de mieux ajuster les loyers aux revenus des foyers les plus modestes. **Le principe est de maintenir dans les lieux chaque locataire déjà en place, quelle que soit sa situation**, dont le loyer diminuera ou restera inchangé. Pour mieux informer de ces opérations de conventionnement d'envergure, deux réunions publiques d'information ont été organisées en juin et en juillet dernier. De plus des permanences sont organisées par des bailleurs. ♦



INTERVIEW

Eléonore SLAMA

Adjointe à la Maire chargée du logement et de la qualité de l'habitat

“ La production de logements est particulièrement volontariste... ”

Parce que la situation l'exige! Le 12^e compte 9500 demandeurs de logement, ils sont 215 000 au niveau parisien. Or l'accès au logement est au cœur de notre combat pour l'égalité, c'est pourquoi nous utilisons tous les leviers pour permettre à chacun dans sa diversité – familles, étudiants, personnes âgées, isolées – de trouver des solutions de logement adaptées, pour conserver la mixité à Paris. L'ambition fixée par Anne Hidalgo de produire 10 000 logements par an permet une offre variée de logements: sociaux, intermédiaires, en accession à la propriété. Cette politique se vérifie par les faits : dans le 12^e, le taux de logement sociaux est passé de 13,1% en 2011 à plus de 21% fin 2015. Grâce à notre potentiel foncier important, plusieurs milliers de logements vont être créés avec les projets de la Caserne de Reuilly, de Bercy-Charenton... En parallèle nous continuons l'amélioration du patrimoine social existant avec de nombreuses réhabilitations entreprises.

Le système d'attribution est il équitable ?

Pour les rencontrer régulièrement, les demandeurs de logement sont à raison impatients, parfois désespérés. Loin d'être de simples numéros, nous considérons leurs situations humaines et sociales avec sérieux et attention. Pour mettre fin aux errements du passé, nous avons réformé le système d'attribution, pour plus d'exigence et de transparence, en anonymisant les dossiers en commission du 12^e. Le système de cotation mis en place permet de hiérarchiser les demandes grâce à un système de présélection objective des demandeurs.

LE PLU DANS LE 12^e C'EST :

5 zones logistiques identifiées notamment dans le périmètre de la gare de Lyon et dans l'opération d'aménagement Gare de Lyon Daumesnil. Projet phare : un futur d'hôtel logistique de 67 000 mètres carrés intégrés dans l'opération Bercy-Charenton, identifié dans le cadre de l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris » qui sera relié par le fer, la route et éventuellement le tram.

6 Nouveaux linéaires commerciaux protégés dans le 12^e : Rue de Cotte, boulevard Diderot, rue de Lyon, boulevard Poniatowski, boulevard Soult, rue Montgallet

11 500

mètres carrés d'espaces verts supplémentaires

13 réserves foncières identifiés : 11 pour du logement social et 2 pour du logement intermédiaire

500 nouvelles places en crèche prévues sur la mandature d'ici 2020 (projets Caserne de Reuilly, Debergue, Lamblardie...) Déjà 110 places ouvertes depuis 2014 avec notamment l'ouverture des crèches Gravelle et Montéra

100 mètres carrés de toiture terrasse = végétalisation obligatoire

20% d'énergie consommée en moins pour les nouveaux bâtiments par rapport aux normes actuelles avec l'introduction de la norme RT 2012

0 parking obligatoire pour la construction de nouveaux immeubles. Cela fait baisser les coûts de construction tout en s'adaptant à la mobilité des Parisiens

Un Paris plus durable



Les grandes opérations d'urbanisme plus diversifiées

Le nouveau PLU s'attache à garantir les équilibres nécessaires entre le logement, les activités économiques, les équipements publics et les espaces verts. C'est déjà le parti-pris retenu dans les grandes opérations d'aménagement dans le 12^e arrondissement où une attention particulière est portée à la mixité fonctionnelle, que cela soit à Caserne de Reuilly, Daumesnil-Gare de Lyon, Debergue, Bercy-Charenton ou encore le GPRU de la Porte de Vincennes.

Végétaliser la ville : un enjeu fondamental

La raréfaction des terrains pouvant accueillir un espace vert au sol implique d'utiliser tous les supports permettant d'augmenter la place du végétal en ville. Les toitures végétalisées ont le triple avantage de s'ajouter ou se substituer à une isolation conventionnelle d'un bâtiment, de servir de réservoir de biodiversité et de lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur. Paris compte aujourd'hui 44 hectares de toitures végétalisées, ce qui représente environ 3,2 % des espaces verts parisiens (1,4 % en intégrant les Bois). 9 hectares supplémentaires sont d'ores et déjà programmés. Au total, la Ville de Paris souhaite atteindre 100 hectares d'ici 2020. Au service de cet objectif, le

PLU modifié impose la végétalisation des toits-terrasses de plus de 100 m². Cette disposition inédite permet de dédier les surfaces inutilisées au développement de la nature en ville. Le dépassement du gabarit en hauteur sera autorisé à condition qu'il serve à installer des serres d'agriculture urbaine. Autre innovation d'importance : la création de murs végétalisés sera facilitée, en ouvrant la possibilité aux constructeurs de reculer légèrement la façade des nouveaux bâtiments par rapport à l'alignement de la rue afin de planter des plantes grimpantes sur l'espace ainsi libéré.

11 hectares de nouveaux espaces verts

11 hectares supplémentaires sont protégés en tant que zones vertes et sportives. Ils s'ajoutent aux 807 hectares qui font déjà l'objet d'une protection dans ce domaine. L'usage des parcelles concernées ne pourra évoluer qu'au profit de la création de nouveaux espaces verts. Le 12^e arrondissement est tout particulièrement concerné : extension du jardin Debergue (de 6 200 à 9 000 m²), création des nouveaux jardins de la Caserne de Reuilly (5 000 m²) et Daumesnil-Gare de Lyon (4 000 m²). Ces espaces verts seront gérés de manière écologique. Ainsi, les sites parisiens (espaces verts, cimetières...) sont gérés sans utilisation de produits phytosanitaires de synthèse.

Un Paris du mieux vivre



© Giurlat/Mairie de Paris

Préserver le tissu commercial et artisanal

En encourageant la création de nouveaux commerces et en protégeant les commerces déjà existants, la Ville de Paris veille à ce que le tissu commercial parisien progresse de manière équilibrée et, surtout, diversifiée. En 2006, la Ville a inscrit dans son PLU un certain nombre de linéaires protégés de commerces et de locaux d'artisanat sur rue. En 2014, 24 000 locaux environ étaient protégés sur 256 kilomètres de voirie, dont 2 100 locaux bénéficiaient d'une protection renforcée sur 21 kilomètres de voies, et 3 600 autres locaux, à vocation artisanale, profitaient d'une protection particulière, sur un peu plus de 20 kilomètres.

Le PLU modifié sauvegardent 35 kilomètres supplémentaires auxquels s'ajoutent 8,5 kilomètres de protection renforcée et les quelques 4,5 kilomètres de protection particulière. Les nouveaux linéaires protégés, au nombre de 6 dans le 12^e, ont été sélectionnés sur le critère de la densité commerciale. Ainsi, les riverains de ces espaces seront assurés sur le long terme de conserver l'offre commerciale et artisanale de proximité dont ils disposent actuellement. Ces nouvelles actions complètent les périmètres de revitalisation commerciale couvrant notamment les quartiers Bel-Air Nord, Porte Saint Mandé et Daumesnil-Montgallet.

Repenser les flux de logistique urbaine

Préserver les commerces, c'est aussi préserver les capacités de livraison, mais d'une manière plus durable et écologique. Ainsi, 60 sites sont réservés à la logistique urbaine, pour recomposer et rationaliser les flux de marchandises dans Paris (actuellement 90 % par la

route, 7 % par le fleuve et 3 % par le fer]. Cela permettra un recours accru aux circulations douces et aux véhicules électrique pour assurer le « dernier kilomètre » et réduira d'autant le volume de camions dans les rues de la capitale. A l'heure actuelle, 100 000 véhicules de livraison circulent chaque jour dans Paris, tandis que le fret urbain représente 33 % des émissions de particules fines à Paris.

Développer les équipements publics

Pour accompagner la vie des Parisiens, la Ville s'efforce d'anticiper leurs besoins notamment en construisant des équipements publics performants : écoles, crèches, équipements sportifs. La Petite enfance demeure une priorité autour de deux enjeux : continuer de rééquilibrer la répartition inégale des équipements sur l'ensemble du territoire parisien et moderniser les usages des équipements.

A Paris, en 2014, le taux d'équipement est de 45 % en moyenne, ce qui signifie que, dans la capitale, 45 places d'accueil collectif pour 100 enfants sont disponibles. Entre 2001 et 2014, le nombre de place en structures d'accueil collectif a augmenté de 38 % en passant de 24 000 environ en 2001 à quasiment 34 000 en 2014. Cette augmentation s'est faite au travers de la création et de l'ouverture, sur cette même période, de 251 nouvelles structures, municipales ou associatives. Le nouvel objectif de la Ville, à l'identique de celle de la Mairie du 12^e, est qu'en 2025, 100 % des demandes de place en crèche soient satisfaites.

Objectif en 2025 : 100% des demandes de places en crèche satisfaites.

Le 12^e en mode campus

Paris est la première ville étudiante de France et le nombre d'étudiants dans la Métropole a progressé de 25% entre 1999 et 2012. Historiquement dans le cœur de Paris, les centres estudiantins se déplacent vers les arrondissements périphériques. Profitant de cette dynamique, le 12^e arrondissement accueille de nombreux établissements d'enseignement supérieur.

Sorbonne Nouvelle-Paris 3 : la construction commence !

Le chantier d'implantation de l'Université se poursuit depuis son démarrage en février 2016. La démolition totale des bâtiments s'est achevée en septembre. Le chantier de construction débute en octobre, par l'aménagement du bâtiment conservé, situé rue de Picpus et qui servira de base vie pour les intervenants du chantier. Il sera accompagné par une requalification des espaces publics, notamment de l'avenue de Saint-Mandé, en lien avec le projet de réaménagement de la place de la Nation. La livraison de ce campus universitaire de 25 000m², imaginée par Christian de Portzamparc, est prévue au printemps 2019.

Pour toutes questions liées au chantier : nation@epaurif.fr



La future université Sorbonne Nouvelle- Paris 3

Des lieux d'étude historiques

En attendant l'arrivée du campus de l'Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle en 2019, le 12^e arrondissement constitue déjà un pôle étudiant de l'Est parisien. La place importante de l'artisanat et des hôpitaux dans l'histoire de l'arrondissement a laissé des traces : le 12^e accueille les réputées école Boule, école de boulangerie et de pâtisserie de Paris et école professionnelle de boucherie. La Faculté de Médecine au sein de l'Hôpital Saint-Antoine quant à elle est fréquentée par près de 17 500 étudiants. D'autres disciplines sont représentées avec, par exemple, l'école de cinéma ESEC ou l'école de kinésithérapie de Paris Aderf.

Une nouvelle dynamique...

Enclenchée il y a quelques années par l'arrivée du siège d'Animafac, réseau d'associations étudiantes créé en 1996 qui accompagne les étudiants dans la réalisation de leurs projets associatifs, la dynamique estudiantine s'accélère. L'Institut de recherche INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique) a déménagé du plateau de Saclay pour s'installer, en début d'année, dans des locaux neufs du nouveau quartier Charolais Rotonde. L'EM Lyon, la réputée école de commerce, a ouvert un campus flamboyant neuf devant la Gare de Lyon. Enfin, le Centre de formation des journalistes (CFJ), célèbre école de journalisme, a rejoint depuis peu le

12^e arrondissement en s'installant au 210 rue du Faubourg Saint-Antoine.

...que la Ville accompagne

La Ville de Paris et la Mairie du 12^e arrondissement ont pour objectif d'accompagner cette transformation. Les réunions publiques et les concertations sont nombreuses pour permettre d'informer, d'anticiper et d'orienter. De nombreux projets de construction de logements étudiants sont sur le point de voir le jour. D'ores et déjà, la résidence du CROUS rue de Cîteaux a été entièrement rénovée et une nouvelle résidence du CROUS a ouvert en octobre 2012 rue de Bercy avec plus de 190 logements. Dans les grands projets d'aménagement du 12^e d'autres constructions de logements étudiants sont au programme : Caserne de Reuilly, site Paul Valéry. La Mairie du 12^e soutient enfin les systèmes de colocation étudiante mis en place par les bailleurs. Un appartement de la RIVP de ce type a été d'ailleurs inauguré à la Cité Moynet.

Fédérer les acteurs

Plusieurs concertations étudiantes seront organisées d'ici à la fin de l'année 2016. Dans le même élan, le Pass culture 12 a été ouvert aux étudiants du 12^e et les offres ont été adaptées à ce nouveau public. Un exemple parlant : avec le Pass culture l'entrée au club la Concrete ne coûte que 5 euros au lieu de 20. Etudiant-e-s, bienvenue dans le 12^e !

2 QUESTIONS À :

© Rémi Genoulaz



Denis LAMBERT,
Directeur du CROUS de Paris

“ Pouvez-vous nous décrire l'action du CROUS ?

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires est un établissement public administratif dont le rôle est de faciliter la vie des étudiants. Nous sommes l'opérateur des politiques nationales de la vie étudiante ayant comme objectif l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants. Nous intervenons ainsi dans les domaines du logement, de l'accompagnement social des étudiants, de l'animation des lieux de vie étudiants, de la santé, de la restauration, de la culture, etc. Exemple concret : nous gérons l'attribution des bourses et des places en résidences universitaires. Pour résumer le Crous de Paris ce sont 750 agents au service de 330 000 étudiants parisiens, doté d'un budget d'environ 80 millions d'euros.

Quelles sont vos actions dans le 12^e ?

Nous sommes très étroitement associés au projet de nouveau campus de la Sorbonne Nouvelle à Nation-Picpus. Nous sommes particulièrement concernés par le nouveau restaurant universitaire qui sera totalement innovant avec un concept de self proposant des offres très variées. Notre ambition est d'améliorer l'expérience des usagers pour plus de qualité et de diversité aussi bien pour les étudiants que pour le personnel. Nous travaillons aussi très étroitement avec la Mairie du 12^e sur un certain nombre de sujets. Sur le logement le Crous propose près de 550 logements étudiants dans l'arrondissement. Nous venons de rénover totalement la résidence Citeaux dotée de 350 studios. La résidence Citeaux bénéficie aussi d'une cafétéria dernier cri ouverte, comme tous les espaces de restauration du Crous, à tous les étudiants. Enfin nous travaillons étroitement avec Paris Habitat sur les futurs logements étudiants de la Caserne de Reuilly. La dynamique en faveur de la vie de campus dans le 12^e arrondissement est très impressionnante.



Jacques CHANIOL, Directeur du campus parisien de l'EMLyon business school

“ Pourquoi l'implantation d'un campus à Paris face à la Gare de Lyon ?

C'est la suite logique de notre évolution. Créée à Lyon en 1872, emlyon business school a développé un rayonnement national et international et est aujourd'hui classé parmi les meilleures écoles en Europe, aux côtés d'HEC, l'ESSEC, ou encore ESCP Europe. Notre implantation parisienne va nous permettre de renforcer notre engagement dans l'écosystème entrepreneurial européen, en nous rapprochant des plus grands centres de décision français et internationaux mais également de nos anciens élèves. En effet, 40 % de notre réseau de 27 000 diplômés travaillent en région parisienne.

Quelle a été votre ligne directrice pour concevoir ce campus ?

Il répond aux trois impératifs définis par le Directeur général d'emlyon business school, Bernard Belletante : globalisation, avec une ouverture sur le monde et des cours exclusivement en anglais pour nos étudiants en Bachelor et en Masters spécialisés, attirant des étudiants internationaux et français avec une forte culture internationale ; digitalisation, avec notamment notre learning hub, une bibliothèque exclusivement numérique ainsi que des outils innovants permettant de personnaliser les parcours pédagogiques et les modes d'apprentissage ; performance enfin, avec le développement d'une culture entrepreneuriale au travers de notre Techlab et de notre incubateur d'entreprises. Sur 5500 m², nous avons veillé à ce que notre campus soit doté des dernières technologies numériques en matière d'enseignement et de pédagogie, pour un environnement de travail collaboratif favorisant la créativité et l'innovation. Tout a été pensé pour le bien-être des étudiants, des enseignants et des personnels. L'amphi classique n'est plus au centre du dispositif.



Julie JOLY, Directrice du CFJ et directrice générale de l'école W

“ Pourquoi une arrivée dans le 12^e ?

Car nous nous agrandissons ! Nous ouvrons cette année une nouvelle école qui n'est pas une école de journalisme, mais une école post-bac préparant à tous les métiers de production de contenu : vidéo, texte, photo, radio, infographie, data, multimédia... Il s'agit de l'école W. En trois ans, les étudiants y apprennent à développer tout autant leur culture générale que digitale. Une fois diplômés, ils pourront ainsi choisir de poursuivre des études dans le journalisme, la communication, le cinéma, ou de travailler dans tous les secteurs exigeant des contenus innovants. Nous avons donc besoin de trouver de nouveaux locaux, et le 210 rue du Faubourg Saint Antoine nous permet de réunir dans un même lieu les 70 étudiants de la première promotion de l'école W, les promotions W à venir et les 100 étudiants du Centre de formation des journalistes.

C'est donc une nouvelle aventure pour le CFJ qui quitte son adresse historique de la rue du Louvre...

L'arrivée dans le 12^e est une nouvelle étape dans l'histoire du CFJ, c'est certain ! Mais nous conservons rue du Louvre le CFPJ, le centre de formation et de perfectionnement du journalisme, et le siège de notre maison-mère, Abilways... Tout lien n'est donc pas coupé. Je suis cependant très heureuse de ce mouvement. Nous avons des locaux de très grande qualité avec des moyens techniques de haut niveau. En outre, nous nous retrouvons géographiquement en plein cœur d'un écosystème regorgeant de start-ups du monde de la production de contenus. Nous allons d'ailleurs accueillir dans nos locaux une dizaine de jeunes pousses en résidence ! Tout est en place pour que les étudiants du CFJ et de l'Ecole W puissent s'épanouir dans ce nouveau contexte.

Assurer la sécurité de toutes et de tous



Un nouveau Contrat de prévention et de sécurité d'arrondissement

La signature d'un Contrat de prévention et de sécurité pour le 12^e arrondissement confirme la mobilisation et la coordination de tous les acteurs, par la Mairie d'arrondissement, autour de cet enjeu majeur qu'est la tranquillité de tous. Depuis un an, municipalité, police, justice, éducation nationale, associations, bailleurs, Conseillers de quartier, ont travaillé de concert pour établir un diagnostic de la situation et définir les actions prioritaires pour la période 2016-2020.

Ce plan d'action s'organise autour de trois objectifs prioritaires : la prévention de la délinquance des jeunes, la protection des personnes vulnérables et l'amélioration de la tranquillité publique.

Parce que ce contrat se veut le reflet de l'évolution des usages et des besoins, il apporte des réponses concrètes aux nouveaux phénomènes ou au développement de certaines situations. De nouvelles mesures visent par exemple à lutter contre la délinquance des bandes, à développer la coordination des actions dans le Bois de Vincennes avec les communes riveraines, ou encore à lutter contre les nuisances des activités sur les quais de Seine.

Le développement de la vidéo-protection est par ailleurs poursuivi au niveau parisien, et se traduit par l'implantation

de 11 nouvelles caméras dans le 12^e arrondissement.

Des investissements importants pour sécuriser les écoles et les crèches

Pour tenir compte du nouveau contexte lié aux attentats et à la menace terroriste, la Ville de Paris a fait le choix de consacrer pas moins de 361 millions d'euros au financement de ses actions de sécurité et prévention.

Dans le 12^e, ce sont plus de 40 établissements scolaires, sportifs, culturels et d'accueil de la petite enfance qui ont pu bénéficier en 2016 de travaux de sécurisation : installation de visiophones, d'alarmes, renforcement de clôtures, opacification de fenêtres, suppression des places de

stationnement à proximité des sites, etc. Par ailleurs, depuis la rentrée de septembre, la Préfecture de Police a pris 17 nouveaux arrêtés Vigipirate pour réglementer le stationnement devant certains établissements jusque-là non couverts. La Ville accompagne ces

nouvelles dispositions : des barrières Vauban ont été installées pour la rentrée, en amont de la réalisation d'aménagements plus pérennes.

Enfin, dans la rue, l'opération Sentinelle mobilisant des policiers et des militaires se poursuit pour assurer une présence préventive et dissuasive, rassurante pour les habitants. Des patrouilles mobiles dynamiques ont remplacé les gardes fixes pour couvrir un territoire plus large, de façon plus efficace.

Une nouvelle brigade de lutte contre les incivilités

Dépôts sauvages, jets de mégots, épanchement d'urine et déjections canines, infractions dans les jardins de la ville et à la réglementation sur les étalages et terrasses, nuisances sonores dans la rue, pour lutter contre ces incivilités du quotidien, une Brigade de Lutte contre les Incivilités a été mise en place en septembre. En décembre, lorsque ses effectifs seront au complet, elle regroupera 1 900 agents issus de différents services municipaux et de la Préfecture de police. Parmi eux, 320 agents constitueront la Brigade d'intervention de Paris pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire parisien 24h/24 et 7j/7. Les autres agents seront répartis territorialement dans 10 circonscriptions. Dans la notre, regroupant les 11^e et 12^e arrondissements, ce sont 150 agents qui agiront au quotidien dans des opérations de médiation, de prévention et de verbalisation. Parmi leurs missions, citons par exemple la surveillance des

SÉCURISATION RENFORCÉE DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES DANS L'ESPACE PUBLIC

Du fait de la menace terroriste persistante, les événements organisés dans l'espace public font l'objet de prescriptions renforcées en matière de sécurité. La Préfecture de Police, fortement mobilisée pour sécuriser les événements, examine et autorise au cas par cas les manifestations. Certains événements peuvent faire l'objet d'annulation pour raison de sécurité.

écoles, des équipements publics ou des parcs et jardins. De nombreux nouveaux moyens sont donc mobilisés à Paris et dans le 12^e arrondissement pour garantir à chacune et chacun de nos concitoyens le droit fondamental à la sécurité et à la tranquillité.

Perturbation de la collecte des déchets



En raison d'un mouvement social national, la collecte des ordures ménagères reste perturbée, durant l'été. Près de 25 % des agents de la propreté de la Ville de Paris, opérant sur le 12^e arrondissement, poursuivent le mouvement entamé depuis le mois de mars, ce qui impacte fortement le ramassage des bacs verts et jaunes. Consciente des difficultés engendrées, la Mairie du 12^e, en lien avec la Ville de Paris, a mobilisé tous les moyens à sa disposition pour aboutir à un retour à la normale le plus rapidement possible. Des services supplémentaires de ramassage et d'entretien ont été organisés autant que de besoin.

Du fait de cette situation exceptionnelle, et pour garantir la salubrité publique, la priorité a été donnée à la collecte des déchets ménagers par les personnels non grévistes qui ont déployé des efforts importants pour procéder au ramassage des ordures résiduelles en sus de la collecte habituelle. Afin d'accélérer le retour à la

normale, les agents avaient pour consigne de collecter l'ensemble des bacs présentés dans une voie lorsque la collecte sélective (bacs à couvercle jaune) ne pouvait y être organisée.

De fait, les autres missions relatives à la propreté (collecte sélective des multi-matériaux, collecte du verre, lavage et balayage des rues, enlèvement des encombrants...) ont été réalisées dans un second temps et au regard des effectifs disponibles, entraînant ainsi un retard de traitement de certaines voies que la Direction de la Propreté et de l'Eau s'est efforcée de combler dans les meilleurs délais après recensement.

Un nouveau préavis de grève, courant jusqu'au 15 octobre, laisse présager de possibles perturbations. Le cas échéant, la Mairie du 12^e veillera à assurer des services supplémentaires pour le ramassage des déchets et/ou l'entretien des rues, aussi longtemps que nécessaire.

BIENTÔT UNE COLLECTE DES BIODÉCHETS DANS LE 12^e

La Ville de Paris lance une nouvelle filière en développant le tri à la source et la collecte sélective des biodéchets afin qu'ils puissent être valorisés en compost ou biogaz. Après des expérimentations menées depuis 2014 et 2015 sur quelques sites pilotes, la généralisation du tri des biodéchets des sites municipaux, fortement producteurs de biodéchets, est désormais lancée (cantines scolaires, restaurants administratifs, marchés alimentaires...).

A présent la Ville s'apprête à lancer la collecte des biodéchets des ménages : les habitants des 2^e et 12^e arrondissements bénéficieront d'un nouveau service de collecte. Un nouveau bac sera mis à leur disposition gratuitement, dans les immeubles qui peuvent l'accueillir, ainsi qu'un bio-seau pour chaque foyer concerné. Ce matériel leur permettra de trier leurs déchets de table et de cuisine ainsi que leurs déchets végétaux. L'expérimentation menée dans ces deux arrondissements constitue une première étape avant la généralisation à tout le territoire parisien.

Sans attendre, si vous habitez le quartier Bercy, vous pourrez apporter dès cet automne vos déchets organiques à l'Espace Gabriel Lamé, dans le 2^e composteur de quartier de l'arrondissement, après celui déjà installé dans les jardins de la Maison des associations. Pour cela il suffit de vous signaler en écrivant à l'adresse mail : composteur.egl@gmail.com.

La Ville et le 12^e poursuivent ainsi leurs efforts pour la valorisation des résidus biologiques de nos poubelles et la diminution du volume de déchets à incinérer..

La culture sous toutes ses formes dans les collèges publics



Tournage de *Truly, deeply, madly* au Théâtre de l'Opprimé

Ouvrir la culture à toutes et à tous est un objectif important porté par la Ville de Paris. Cela se traduit par la mise en place de nombreuses actions culturelles mais également par la volonté de mettre en lumière les initiatives des nombreux établissements scolaires de notre arrondissement.

Nos collèges publics sont en première ligne et proposent plusieurs actions à leurs élèves. Partons à la découverte de la richesse culturelle, non exhaustive, des collèges publics du 12^e arrondissement

Une classe à horaires aménagés musicale au collège Germaine Tillion en partenariat avec le conservatoire Paul Dukas

Les classes à horaires aménagés musicales permettent aux élèves particulièrement motivés par les activités musicales de recevoir, dans le cadre de leur scolarité au collège, un enseignement musical complémentaire à l'enseignement général, dispensé par des professeurs du collège et du conservatoire. Les élèves bénéficient d'un aménagement et d'un allègement de leur emploi du temps, sans qu'aucune discipline de la formation générale ne soit supprimée, ni le programme modifié.

Section Danse au collège Oeben

La section danse existe au collège Oeben depuis 2005 et accueille chaque année prioritairement les élèves du secteur.

Cette année, 70 élèves sont répartis sur les quatre niveaux de classe. Ils ont été sélectionnés en mai, pour leur sensibilité artistique et leur goût prononcé de l'effort. Certains élèves non pratiquants de danse peuvent intégrer cette section en 5^{ème} si des dispositions et aptitudes particulières sont repérées.

Résidence d'artiste au collège Verlaine

Le collège Verlaine accueille une Résidence d'artiste depuis 2010. Un chorégraphe, partenaire de l'atelier de Paris-Carolyn Carlson, a ouvert le bal pendant 5 ans. Un atelier de poésie sonore et de théâtre musical mené par deux membres de l'Ensemble Aleph, lui a succédé pour la saison 2015-2016. La Cité de la Musique est le nouveau partenaire en 2016-2017 et propose des ateliers de pratique vocale ponctués par des échanges avec un anthropologue. A noter que l'établissement hébergera à partir de novembre 2016 un tableau de Julien Beneyton, prêté par le Fonds Municipal d'Art Contemporain de la Ville de Paris.

Truly deeply madly : un court métrage primé du collège Courteline

Le festival « Mon premier film » sélectionne 5 films de moins de 8 minutes réalisés en milieu scolaire ou centre d'animation dans l'année à Paris. Le projet de 30 élèves d'une 4^{ème} du collège Courteline réalisé dans le cadre

d'une classe à PAC (Projet artistique et culturel) a été sélectionné. Le film, tourné en anglais et sous titré, est une variation autour de Roméo et Juliette. Le but était de faire jouer les élèves et de les mettre en mouvement dans l'espace avec une volonté chorégraphique. Ils ont reçu l'aide de Tommy Pascal, ancien danseur et réalisateur de clips. Ce projet interdisciplinaire a impliqué les enseignants d'arts plastiques et d'anglais, avec l'appui du ciné club du collège. Les élèves ont été nourris par la vision de Roméo et Juliette de F. Zeffirelli, de West Side Story, de Rêves Dansants sur les pas de Pina Bausch. Et évidemment par la lecture de Shakespeare. Tous les élèves ont été acteurs mais aussi techniciens caméra et perche son. Le film a été tourné en 4 jours au théâtre de l'Opprimé.

Tous dans l'actu au collège Guy Flavien

Pour faire des élèves des citoyens curieux, critiques et responsables, les enseignants du collège Guy Flavien s'impliquent dans différents projets pédagogiques pluridisciplinaires. Depuis la rentrée 2014, une classe média a par exemple été mise en place en classe de 6^{ème}. L'enseignante-documentaliste et une professeure d'Histoire-géographie, ont formé les élèves à une lecture et à une production critiques d'information. Les apprentis journalistes ont ainsi enregistré, en Mai dernier, une émission pour la radio académique, radio Clype, sur le thème, « notre 12^e, un quartier vert ». Cette année, dans le cadre de la réforme du collège, la classe média devient un EPI (Enseignement pratique interdisciplinaire). Des élèves de 4^{ème} décrypteront le traitement médiatique des événements historiques et des thèmes citoyens.

Des mots et des livres au Collège Paul Valéry

Un très beau projet de lecture et de création mené en 2015 par la classe de 6^{ème} A et qui a remporté un prix au concours "Vivre ensemble contre le racisme". Il a été mené en collaboration avec les équipes du Musée de l'histoire de l'immigration et avec l'appui de l'auteur jeunesse Sigrid Baffert.

Budget participatif 2016 : 10 projets retenus pour le 12^e et 11 pour Paris



Cette année encore, le Budget participatif est un succès, avec une participation en forte hausse (+ 38 % par rapport à 2015) : ce sont plus près de **93 000 votants** qui se sont exprimés en faveur de projets liés à la solidarité, à l'éducation, au cadre de vie ou encore à l'environnement. Le 12^e arrondissement s'est à nouveau largement mobilisé pour cette édition, puisque plus de **5 700 votants** ont sélectionné 10 projets parmi les 37 qui étaient soumis au vote. Notre arrondissement continue également de s'affirmer en tant que **pionnier de la démocratie locale**, en portant le montant des projets financés à **4 165 000 €** soit un montant trois fois supérieur à 2015.

D'une ampleur inédite, le Budget participatif du 12^e représente aussi l'aboutissement d'un **travail collectif innovant**, puisque la majorité des projets retenus a été **co-construite par les différents porteurs de projet** (associations, conseils de quartier, particuliers). Cette intelligence collective a ainsi permis d'élaborer des projets ambitieux destinés à améliorer le quotidien des habitant-e-s du 12^e, notamment en matière d'**éducation, de jeunesse et de cadre de vie**.

LES PROJETS RETENUS POUR LE 12^E

1. **Des toilettes rénovées pour tous les élèves du 12^e** (rénové les équipements sanitaires d'écoles et du collège Germaine Tillion)
2. **Végétalisation : l'ambition verte du 12^e** (parcours végétal, verger urbain)
3. **Aménagement de l'avenue Daumesnil, le long du Viaduc des Arts** (parcours artistique, ludique et végétalisé)
4. **Du compost pour nos quartiers** (nouveaux dispositifs de compostage)
5. **De l'art dans mon quartier : des rues hautes en couleur** (éducation artistique, art urbain et expositions)
6. **Des conditions d'études améliorées pour les élèves du 12^e** (modernisation des équipements)
7. **Sécuriser les chemins des écoles du 12^e** (aménagement)
8. **Amélioration de l'accès au Bois de Vincennes depuis la Porte Dorée** (accessibilité, aménagements, végétalisation)
9. **Un mur anti-bruit autour du collège Germaine Tillion** (projet Quartier populaire, réduire les nuisances sonores liées au périphérique)
10. **Réaménagement de la rue Beccaria pour un accès embelli à Aligre** (faciliter la circulation des piétons, végétalisation)

Pour les 11 projets parisiens retenus, qui seront aussi mis en œuvre dans le 12^e, les habitant-e-s se sont prononcés en faveur de **l'aide aux plus démunis**, des projets pour les **quartiers populaires**, mais également pour ceux relatifs à **l'éducation** et à la **végétalisation**.

LES PROJETS RETENUS À L'ÉCHELLE PARISIENNE

1. **Des abris pour les personnes sans domicile fixe** (3 000 kits d'hygiène et de survie, ouverture d'un « refuge » pour les personnes migrantes, information)
2. **Paris plus propre : + de toilettes et + de technologie au service de la propreté** (doter la ville d'équipements innovants)
3. **Alimentation : du gaspillage au partage** (ouverture d'un restaurant solidaire)
4. **Plus de nature en ville** (installer des bacs de jardinage, développer la permaculture)
5. **Réinventons nos places des quartiers populaires !** (rénové 6 places de quartiers populaires)
6. **Plus de végétal dans les quartiers populaires**
7. **Plus de commerces dans les quartiers populaires** (aide à la rénovation de locaux)
8. **Des quartiers populaires à énergie positive** (lutte contre la précarité énergétique)
9. **Espaces de travail publics** (dédiés aux étudiants et aux jeunes en recherche d'emploi dans les quartiers populaires)
10. **Des boîtes à jouer et des ludothèques dans les écoles des quartiers populaires**
11. **Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires !** (rénové les locaux, implanter des panneaux associatifs)

L'école Montempoivre a été récompensée pour la qualité de son travail dans le cadre du Budget participatif des écoles pour lesquels 66000 élèves ont voté, et qui vise à impliquer les enfants dans l'élaboration et le choix d'un projet pour l'école. Les enfants de cette école du 12^e ont ainsi pu assister à la proclamation des résultats du budget participatif 2016 par la Maire de Paris le mercredi 5 octobre 2016, lors d'une conférence de presse.

Accueil des réfugié-e-s, la mobilisation se poursuit

La rentrée 2015 a été marquée par une forte prise de conscience du besoin d'accueillir dignement les habitants du Moyen Orient et de la Corne de l'Afrique, contraints à l'exil par les guerres et les conflits internationaux.

Afin d'organiser l'accueil de ces migrants, et d'éviter le développement de camps précaires au cœur de Paris, l'Etat et la Ville de Paris ont ouvert 55 centres, soit 4000 places d'hébergement. Paris assume sur son territoire 40% de l'hébergement d'urgence de toute la Région Ile-de-France. Le 12^e a pris part à cet effort de solidarité avec la mobilisation de trois lieux : la Caserne de Reuilly, aujourd'hui fermée, la Redoute de Gravelle dans le Bois de Vincennes et, plus récemment, le gymnase de la Lancette, réquisitionné, pendant 3 jours, pour un accueil temporaire de 71 personnes.

Dons de vêtements, cours de français, échanges sportifs, concert d'accueil, gestes de générosité des habitants du 12^e arrondissement ont été nombreux et toujours appréciés. Un an après, l'arrivée de demandeurs d'asile se poursuit, au rythme d'une centaine au quotidien, et le défi d'un accueil digne demeure, notamment pour les réfugiés pour lesquels l'obtention de ce statut est une première étape dans un parcours d'insertion.

Pour les aider à s'intégrer, par l'accès au logement, l'apprentissage de la langue



et des codes culturels, des initiatives citoyennes existent afin de proposer un accueil à domicile de familles volontaires. Créée en mai par le Samu Social de Paris la plateforme Elan, aide les foyers désirant s'engager en accueillant un réfugié chez eux, en sécurisant le mode d'accueil et en proposant aux accueillis des actions d'accompagnement social, psychologique et professionnel.

Ce projet qui repose sur l'engagement de foyers, allant de 3 mois à un an, devrait réunir à terme 200 familles et 100 accueillis. Si vous êtes intéressé-e par ce projet et souhaitez vous engager dans cette démarche le Samu Social de Paris vous invite à une réunion d'information :

Samedi 5 novembre 2016, à 11h, en Maison des Associations, 181 avenue Daumesnil (accessible aux personnes à mobilité réduite), en présence de Christine LACONDE, Directrice du Samu Social de Paris.

Confirmation et informations par mail :
contact.elan@samusocial-75.fr

Ce sujet vous touche et vous voulez vous mobiliser autrement, via une action bénévole à destination des réfugiés, Benenova vous permet un engagement concret, à hauteur de vos disponibilités : tri de vêtements, distribution de repas, confection de kits hygiène, rencontres sportives, etc. Les actions proposées sont courtes, ponctuelles, et collectives. Aucune compétence précise n'est requise. Pour s'inscrire, rendez-vous sur le calendrier du site www.benenova.fr.

Par ailleurs, l'association médicale de solidarité internationale Médecins du Monde, organise tous les mercredis une consultation médico-psycho-sociale au sein de son action auprès des Mineurs Non Accompagnés, dans les nouveaux locaux de l'association, boulevard de Picpus.

L'association cherche des bénévoles pouvant s'engager au minimum un mercredi par mois : Médecins, psychiatres et psychologues ; Personnels non soignants pour accompagner ces jeunes particulièrement vulnérables.

Contact mail :
mieidf@medecinsdumonde.net

Lutte contre la grande exclusion, des avancées dans le 12^e arrondissement : ouverture d'un Restaurant Solidaire

Grande cause de la Mandature d'Anne Hidalgo, la lutte contre la grande exclusion s'organise autour d'un pacte, signé en février 2015 par de grandes institutions et associations (Ville, Etat, Région, RATP, APHP, Pôle Emploi, FNARS...). Ce pacte rassemble 106 engagements autour de trois thèmes : prévenir l'exclusion, mieux intervenir face aux situations de grande précarité et insérer durablement.

Dans le 12^e, une mise en œuvre concrète de ces engagements se traduira par l'ouverture d'un Restaurant Solidaire situé rue Eugénie Eboué. Les Restaurants Solidaires, gérés par le Centre d'action sociale de la Ville, représentent une amélioration considérable de l'offre d'aide alimentaire à destination des personnes en difficulté, notamment des familles hébergées à l'hôtel. Pour un tiers des usagers, le repas pris au Restaurant Solidaire est le seul de la journée. Ouvert chaque soir du lundi au samedi, ce restaurant servira jusqu'à 150 repas chauds, de qualité, à des personnes orientées par les travailleurs sociaux de la Ville et les associations partenaires.

Défendre les droits des femmes



INTERVIEW

Sabine SALMON,

Directrice de Femmes solidaires

Le 25 novembre prochain aura lieu la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Pour cette occasion, allons à la rencontre de Femmes solidaires, l'une des plus grandes associations françaises de défense des droits des femmes, dont le siège est dans notre arrondissement.

“ **Pouvez-vous nous présenter l'association que vous présidez ?**

Femmes solidaires est un mouvement féministe, laïque, d'éducation populaire. L'association s'engage pour faire reculer toutes formes de discriminations et développer une éducation non sexiste et non violente. Elle informe, sensibilise sur les droits des femmes, afin de contribuer à l'évolution des mentalités vers une société libérée des rapports de domination. L'association défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de liberté aussi bien en France qu'à l'international où nous menons de nombreuses campagnes dans le cadre des solidarités réciproques. Lorsque les droits des femmes progressent dans un pays, cela encourage les autres femmes du monde à continuer leur lutte. Je suis fière de notre soutien à l'association Gamissa qui, en Éthiopie, dans la région de Gawani, lutte contre le phénomène d'excision. Grâce à son action, Femmes solidaires bénéficie d'un statut consultatif aux Nations Unies.

Comment l'association est-elle structurée ?

Notre siège se trouve à la Maison des Ensembles dans le 12^e. Cinq salariés ont pour mission d'animer un vaste réseau de 190 antennes locales réparties en France métropolitaine et d'outremer, tout en menant des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics pour une meilleure prise en compte des droits des femmes. A noter qu'à Paris, il existe une antenne locale Femmes solidaires distincte du siège. Nous avons 10 000 bénévoles sur le territoire national, qui sont des femmes à l'image de notre pays dans toute sa diversité, culturelle, socio-économique, géographique et qui, à leur échelle, sont des actrices du changement de la condition des femmes en mettant en place des actions locales comme des rencontres, des sorties culturelles, des débats...

Quelle sont vos actions ?

Dans le 12^e, nous proposons régulièrement des projections suivies d'un débat, l'occasion d'échanger collectivement. Nous tenons une permanence d'accueil et d'écoute pour les femmes deux fois par semaine dans nos locaux. Nous sommes également l'association référente pour le commissariat d'arrondissement sur le dépôt de mains courantes, concernant les femmes victimes de violences. Enfin, une permanence d'avocates solidaires se tient dans nos locaux une fois par mois. Au niveau national, nous menons de grandes campagnes de sensibilisation. La dernière en date a eu lieu cet été et s'intitulait « cet été c'est respect » où nous avons sensibilisé les festivaliers, les fanzoneurs, à des phénomènes dont sont victimes les femmes tous les jours : harcèlement, agressions sexuelles, mains baladeuses...

Travaillez-vous en réseau avec d'autres associations ?

Oui, absolument, nous avons des échanges réguliers avec la Maison des Femmes ou encore l'ARFOG qui ont des locaux dans le 12^e arrondissement. Nos actions sont très complémentaires.

Contact :

Femmes solidaires de Paris :

fsparis75@gmail.com

Pour les Permanences :

01 40 01 90 90 sur rendez-vous
femmes-solidaires.org



L'AVIS DE

Emmanuelle PIERRE-MARIE

Conseillère d'arrondissement déléguée auprès de la Maire chargée de l'égalité Femmes-Hommes et de la lutte contre les discriminations

“ **Le 12^e arrondissement est riche en associations engagées en faveur des droits des femmes...**

En effet, le réseau d'associations féministes mais aussi LGBT est très développé. Celles-ci œuvrent au quotidien pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes, militent pour combattre les stéréotypes de genre et sont à l'écoute des femmes, quels que soient leur situation et les préjugés subis, afin de leur apporter réconfort et réponses appropriées. Nous avons la chance de compter dans le 12^e, la Maison des femmes de Paris, la Halte-femmes, mais aussi Femmes solidaires et le Refuge, dont le travail auprès de publics parfois les plus vulnérables, est remarquable.

Comment développer encore plus l'égalité femmes-hommes ?

Je crois beaucoup au triptyque : informer, sensibiliser et former et ce, dès le plus jeune âge. Il nous faut combattre les stéréotypes de genre pour favoriser l'insertion de toutEs. Pour cela, nous devons sensibiliser sur la place des femmes dans l'ensemble des métiers, repenser les aménagements de l'espace public pour permettre aux femmes de se l'approprier, dénoncer les situations d'injustice de traitement, notamment salarial et de déroulement de carrière. L'engagement de la Mairie d'arrondissement se traduit notamment au travers du Plan de lutte contre les discriminations du 12^e arrondissement et son dispositif « Un stage de 3eme pour toutEs ».

LES BERGES DE SEINE

Les Berges de Seine, un projet pour la métropole

Le projet de piétonisation des voies sur berges a été l'occasion de bien mal commencer un débat important : quelles relations entre Paris et les villes qui l'entourent ? A l'occasion de cette mesure, et alors que les études scientifiques montrent que les impacts attendus sont quasiment inexistantes en dehors de Paris, certains voudraient faire le procès en égoïsme des parisiens et de leurs élus. Tout d'abord, est-il contraire à notre mandat municipal de se préoccuper d'abord, et notamment en matière de lutte contre la pollution de l'intérêt des parisiens ? La vérité est que cet égoïsme n'est pas ce qui nous anime car nous portons au contraire l'idée selon laquelle c'est au niveau métropolitain que nous devons construire ensemble les politiques publiques efficaces et dans l'intérêt de tous.

Depuis 2001, Bertrand Delanoë a initié notamment avec la création de Paris Métropole un lieu de dialogue inédit. Paris a depuis lors fait le choix de dialoguer avec toutes les communes voisines pour tous les grands projets d'aménagement et de transports.

Anne Hidalgo a souhaité poursuivre ce dialogue constructif avec nos partenaires, ce qui permet aujourd'hui à la Métropole du Grand Paris de monter en puissance dans un esprit qui transcende les partis puisque toutes les sensibilités politiques de droite et de gauche participent à l'exécutif.

Mais cela ne peut pas vouloir dire renoncer à la moindre difficulté : comme d'autres grandes villes du Monde, Paris aurait pu faire le choix égoïste de porter un projet de péage urbain ; c'est précisément par solidarité territoriale et notamment par ce que ce projet frapperait d'abord les plus modestes qu'il a été fait un choix tout autre. Mais en matière de lutte contre la pollution, des choix difficiles s'imposent sauf à sans cesse repousser à plus tard les décisions ; cette procrastination serait une faute morale.

Emmanuel Grégoire
Président du groupe socialiste,
radical et citoyen du 12^e
emmanuel.gregoire@paris.fr

GRUPE SOCIALISTE, RADICAL ET CITOYEN

Catherine Baratti-Eibaz, Richard Bouigue, Sandrine Charnoz, Florence Chopin-Genet, Emmanuel Grégoire, Manon Gromberg, Pénélope Komités, Lunise Marquis, Jean-Louis Missika, Fabrice Moulin, Régis Peutillot, Jean-Luc Roméro-Michel, Eléonore Stama, Fadila Taieb, Laurent Touzet

Les Berges de Seine : des autoroutes urbaines des années 50 à l'espace apaisé du 21^e siècle

De nombreuses villes, françaises comme étrangères, de gauche comme de droite, ont entrepris de reconquérir les berges de leurs fleuves. Nantes ou Bordeaux, pour ne citer que deux exemples, ont ouvert un véritable accès pour toutes et tous à leur fleuve. Et n'hésitons pas à le dire, c'est une réussite ! Preuve en est de l'affluence constante sur les berges rive gauche.

Depuis les années 50, Paris s'était construite contre son fleuve, en y installant une autoroute. Depuis plus de 15 ans, les écologistes portent une autre vision loin des polémiques ringardes de celles et ceux qui pensent que « l'important c'est que la voiture passe », sans considération des conséquences néfastes en termes de santé publique ou de dérèglement climatique. Il est grand temps de renouer avec la Seine, espace de respiration, de promenade et témoin de l'importance vitale de l'eau dans notre ville et dans nos vies.

Piétonner les berges, c'est d'abord un impact direct pour réduire les pollutions de l'air et sonore. C'est aussi montrer qu'il est possible de se déplacer autrement et mieux, sans mettre en péril l'environnement et la santé des Parisiens/nes.

Piétonner, c'est aussi le symbole d'une convivialité retrouvée dans un environnement apaisé. L'occupation de berges depuis la fin de Paris Plage début septembre par les Parisiens/nes – petits et grands, à pied, à vélo, à roller, – témoigne d'une reconquête déjà bien engagée ! Relier le Bois de Vincennes via la coulée verte René Dumont à la Tour Eiffel loin des fracas des automobiles devient enfin une réalité.

Piétonner est un projet qui permet d'améliorer concrètement la vie des Parisiens/nes tout en s'inscrivant dans une dynamique globale de réduction de notre empreinte écologique et de lutte contre le dérèglement climatique.

Tels sont les objectifs que nous poursuivons : innover pour construire la ville du 21^e siècle, plus durable et plus juste.

David Gréau
Président du groupe écologiste
david.greau@paris.fr

GRUPE ECOLOGISTE

Christophe Najdovski, Evelyne Honoré, David Gréau, Emmanuelle Pierre-Marie, Christophe Teisseire

La médiathèque Hélène Berr doit se reposer le dimanche

La Maire du 12^e veut ouvrir la médiathèque Hélène Berr le dimanche. Ce choix ne repose sur aucune demande des agents ou des usagers.

En mars dernier, je demandais au Conseil de Paris un bilan qualitatif de l'ouverture des 5 médiathèques déjà ouvertes le dimanche.

Aucune réponse chiffrée et un élément de langage répété en boucle : « c'est une demande forte des parisiens ». Justement, en ce qui concerne Hélène Berr, ce n'est pas ce que demandent les usagers. Dans l'enquête de satisfaction liée à la démarche « Quali-Paris », ils demandent l'ouverture le lundi et des ouvertures plus tôt le matin ou plus tard le soir.

Le projet de l'université Paris III-Sorbonne Nouvelle avec une bibliothèque universitaire d'une capacité d'accueil de 5000 places peut parfaitement répondre aux attentes des étudiants.

Nous pourrions comprendre s'il y avait une volonté de faire venir des publics qui ne fréquentent pas ou peu les équipements culturels. Mais manifestement, personne ne souhaite engager les moyens nécessaires à cet objectif.

La médiathèque Hélène Berr reçoit plus de 1000 visiteurs par jour – 1500 le samedi – et traite un nombre important de prêts. Une ouverture dominicale nécessiterait 10 postes titulaires sur l'équipement. La ville n'en propose que 7 ou 8 présents le dimanche, ce qui, compte tenu du bâtiment de 6 étages, ne permet pas aux salariés de prendre de pause, de répondre au standard téléphonique et risque de dégrader les conditions d'évacuation en cas d'incendie.

C'est pour ces raisons que les agents s'y opposent et qu'ils ont notre soutien. Notre choix est clairement à gauche : oui à plus d'ouverture en soirée et le lundi avec l'embauche de personnel, non au travail dominical et à la dégradation du service public.

Nicolas Bonnet-Oulaldj
Président du groupe
Communiste-Front de gauche
nicolas.bonnet@paris.fr

GRUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE

Nicolas Bonnet Oulaldj, Brigitte Velay-Bosc,
Catherine Vieu-Charier

La restauration scolaire une nouvelle fois menacée

La restauration scolaire est organisée dans chaque arrondissement par une Caisse des écoles. Celle du 12^e n'a cessé d'être en crise de gestion depuis 2001. Le patrimoine existant sous l'ancienne majorité (les centres de vacances de Montmin en Haute-Savoie et de Pornichet en Loire-Atlantique) a été dilapidé par la gauche, rapportant plus de 4,5 millions €. Malgré cela, il a fallu verser à nouveau 1,45 millions d'€ de subventions exceptionnelles pour couvrir les frais de fonctionnement.

Déjà en 2006, l'inspection générale de la Ville avait émis des préconisations qui n'ont manifestement pas été appliquées laissant la situation dérivée.

Ce n'est qu'après les élections municipales, fin 2014, qu'une nouvelle enquête administrative a été menée. Toutefois ses conclusions ont été dissimulées aux élus Républicains qui les demandaient légitimement, nous contraignant à saisir le Tribunal administratif de Paris. Par un jugement du 28 janvier 2016, a reconnu cette obstruction démocratique irrégulière. Le juge administratif a donc enjoint la maire de Paris à nous communiquer le rapport que voulait nous cacher Anne HIDALGO.

Celui-ci est accablant : non-conformité aux règles comptables, défaut d'appel d'offres aux marchés publics, non-respect des règles des ressources humaines, dilapidation de l'argent public.

Anne HIDALGO propose aujourd'hui une centralisation des caisses des écoles au sein d'une structure unique parisienne, au nom de la sacro-sainte « égalité » Mais comment être confiant après avoir rappelé la situation du 12^e ?

Le refus de concertation avec les maires d'arrondissement augure d'ailleurs mal de cette réforme. Or c'est la qualité des repas de nos enfants qui est en jeu. Nous nous engagerons donc à lutter contre les risques d'industrialisation de la restauration scolaire et de nivellement par le bas de sa gestion.

Valérie Montandon
Présidente du groupe
Les Républicains du 12^e
valerie.montandon@paris.fr

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

Valérie Montandon, Isabelle Tavaux, Franck Margain,
Matthieu Seingler, Corinne Atlan-Tapiéro

Les écrits restent...

Pour ne plus s'entendre dire que nous refusons un projet historique pour Paris, nous profitons de cette tribune pour rappeler notre soutien au projet de piétonisation des voies sur Berge rive droite. Ce projet était dans le programme municipal que nous défendions aux côtés de Les Républicains en 2014. Mais sommes-nous autorisés à dire que la mise en place de ce projet a été précipitée, irrespectueuse et sans concertation ? À en croire la majorité, non !

Paris doit se réapproprié son fleuve pour, entre autres, des raisons environnementales. La fermeture aux voitures des voies sur berge rive droite est une décision naturelle et bénéfique pour tous. Ce projet est historique pour Paris et c'est justement parce qu'il l'est, qu'il ne pouvait être fait avec cette méthode autoritaire.

Le projet choisi l'a été en s'appuyant sur les 57% d'avis favorables parmi 933 contributions issues de la concertation publique (été 2015). En 2011, 1563 contributions sur l'aménagement des berges de Seine rive gauche avaient été jugées par le commissaire-enquêteur comme trop faible pour se positionner et la concertation avait été prolongée. Pas cette fois-ci !

Plus grave, le mépris de la mairie vis-à-vis des légitimes inquiétudes exprimées par plusieurs acteurs : le vote négatif de la commission d'enquête en août 2016, l'appel des maires de banlieues qui sont exclus du projet, les 40 000 artisans parisiens, le trafic des bus RATP qui devrait être impacté à 42% et tous les retours quotidiens des parisiennes. Au groupe UDI-Modem, nous avions demandé à ce que soit étudié un plan de circulation. Refusé. Nous avons demandé à ce que soit étudié des modes de transports collectifs propres et silencieux sur les voies et d'accentuer les navettes fluviales. L'objectif était de proposer des transports alternatifs et de soulager les bus. Pas entendu.

Ophélie Rota
Présidente du groupe UDI-Modem du 12^e
Twitter : @groupudimodem12

GRUPE UDI-MODEM

Ophélie Rota, François Haab

Octobre

17 octobre 2016 à 19h

Conseil d'arrondissement

Ouvert à tous

*Salle des Fêtes, Mairie du 12**

15 octobre de 11h à 12h30

Visite de la place de la Nation

Organisée par le Conseil de Quartier Nation-Picpus. Sur inscription à ddct-MA12-democratie-locale@paris.fr

19 octobre à 19h30

Réunion publique sur le réaménagement du Faubourg Saint-Antoine

En présence Catherine Baratti-Elbaz et de François Vauglin, Maire du 11^e.
Ecole du 51 rue de Charenton

Novembre

3 novembre 2016 à 19h30

Réunion publique de restitution sur le projet Gare de Lyon-Daumesnil

*Salle des Fêtes, Mairie du 12**

4 novembre à 19h

Projection

Des Poules et des Grosses Voitures Un documentaire d'Anna Pitoun et Valérie Mitteaux, 2013, Synopsis : "Les Gens du voyage ne sont pas français", "ils ne veulent pas s'intégrer", "on sait d'où proviennent leurs ressources", etc. Tels sont les préjugés qui se construisent encore autour des Gens du voyage. Le documentaire "Des poules et des grosses voitures" reformule ces considérations sous forme de questions, auxquelles ont répondu sans tabous les personnes concernées".

Centre d'animation Maurice Ravel, 6, av Maurice Ravel

5 novembre à 11h

Réunion d'information sur le Projet Elan

A propos de l'accueil de réfugiés au domicile de particuliers, organisée par le Samu Social de Paris.

*Maison des Associations, 181 avenue Daumesnil**

11 novembre 2016 à 9h

98^e anniversaire de l'Armistice de 1918 de 9h à 12h

Cérémonie commémorative avec la participation de l'association des Jeunes Porte-drapeaux d'Ile-de-France et l'association "Aide à la création artistique" pour une lecture exceptionnelle de lettres de Poilus.

9h00 : Dépôt de gerbes à la Caserne des sapeurs-pompiers de Chaligny - 26 rue de Chaligny

10h00 : Dépôt de gerbes au Commissariat central du 12^e - 80 av Daumesnil

10h30 : Rassemblement place Félix Eboué

10h45 : Départ du défilé

11h00 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de la Mairie du 12^e - 130 av Daumesnil

*La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur et d'une animation autour de la lecture de lettres de Poilus en Salle des Fêtes, Mairie du 12**

14 novembre à 18h

Projection-débat sur les gens du voyage : Les Fils du Vent

Synopsis : *Ils s'appellent Angelo Debarre, Moreno, Ninine Garcia et Tchavolo Schmitt. Ils sont guitaristes. Ils sont Manouches. Ils jouent et perpétuent la musique de Django Reinhardt. Ils cultivent aussi un certain sens de l'humour, de l'amitié, et une façon bien à eux de vivre debout.* Projection gratuite, en présence de l'équipe de réalisation.
*Conservatoire Paul Dukas : 51 rue Jorge Semprun**

14 Novembre à 19h30

Présentation publique de la commission inter-quartier de cinéma itinérant du 12^e

*Salle des Fêtes, Mairie du 12**

19 novembre de 10h à 14h

Collecte solidaire de quartier

Cette collecte est organisée par Eco-systèmes et Emmaüs France, en partenariat avec la Mairie de Paris et la Mairie du 12^e, sur 4 sites de l'arrondissement.

Que pouvez-vous déposer ?

Petits appareils ; matériel informatique ; gros électroménager téléviseurs et aussi textiles, bibelots, jeux livres, petit mobilier... Tous ces éléments peuvent être en état de marche ou hors d'usage.

Les 4 sites de collecte : Place du colonel Bourgoin, Place Lachambeaudie, 82 cours de Vincennes, 72 rue Claude Decaen

20 novembre de 15h à 17h30

Après-midi enfants au Kiosque Courteline

Le Conseil de quartier Bel Air-Nord vous invite à un après-midi d'animations et de jeux dédiés aux enfants.

Kiosque Courteline (face 60 boulevard Picpus)

21 novembre à 19h

Projection-débat

Dans le cadre de Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : Soirée du lundi 21 novembre, projection de film de Patric Jean "Une affaire privée".

*Conservatoire Paul Dukas, 51 rue Jorge Semprun**

28 novembre à 19h

Conseil d'arrondissement

Ouvert à tous

*Salle des Fêtes, Mairie du 12**

Décembre

5 décembre à 19h

Réunion publique sur le renouveau de la place de la Nation

En présence de Catherine Baratti-Elbaz, François Vauglin, Maire du 11^e et de Frédérique Calendra, Maire du 20^e

*Salle des Fêtes de la Mairie du 12**

9 décembre à partir de 19h30

Fête de fin d'année du quartier Bel-Air Nord

*CISP, 6 avenue Maurice Ravel**

10 décembre à partir de 19h

Fête de fin d'année du quartier Bercy

*Espace Gabriel Lamé, 32 rue Baron Leroy**

12 décembre à 19h30

Soirée inaugurale du festival 12x12

Le festival culturel du 12^e arrondissement ouvre ses portes.
*Mairie du 12^e, 130 avenue Daumesnil**

Mairie de Paris

PARIS
tranquillité
ÉCOLIERS

La Mairie de Paris recrute

DES SURVEILLANTS DES TRAVERSÉES PIÉTONNES
aux abords des écoles

Contactez le

01 42 76 75 05 ou recrutement-point-ecole@paris.fr

TOUTE L'INFO au 3975 et sur PARIS.FR

* : lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CINEMATHEQUE



VENEZ VOIR
AVEC QUELLE MACHINE
BUSTER KEATON
A FABRIQUÉ DU RIRE.

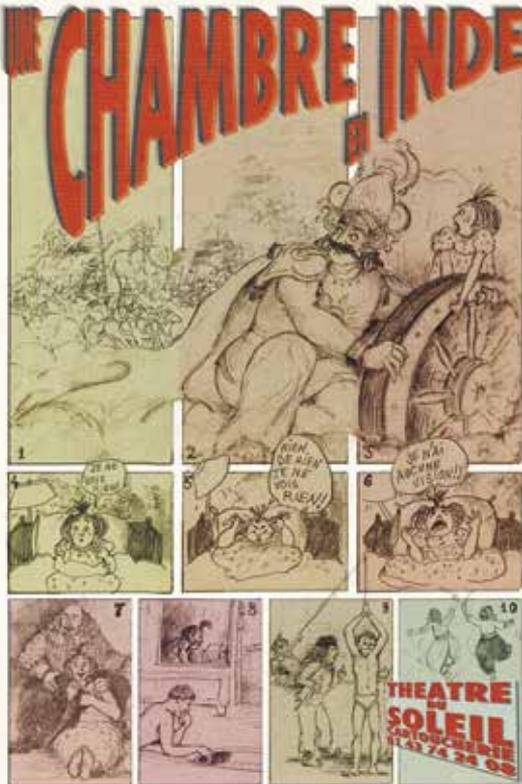
EXPO 5/10/16 > 29/01/17

**DE MÉLIÈS À LA 3D:
LA MACHINE CINÉMA**

BILLETS FNAC.COM et CINEMATHEQUE.FR



LA CHAMBRE INDE



THEATRE
SOLEIL
CARTOUCHERIE
11 43 74 24 08

PALAIS DE LA PORTE DORÉE
MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

VIVRE !!



70 œuvres choisies dans ma collection
agnès b.

DU 18 OCTOBRE 2016 AU 8 JANVIER 2017
PALAIS DE LA PORTE DORÉE • 233, avenue Daumesnil 75012 Paris • Métro • Tramway • Porte Dorée

Le Monde nova LE DISNEY MIX TimeOut BeauxArts

A LA CARTOUCHERIE...

THÉÂTRE DU SOLEIL www.theatre-du-soleil.fr 01 43 74 24 08
Merlin, cycle I et II T. Dorst / P. Balagué 13 - 30 oct. • Grande Nuit du Kùtiyattam 31 oct.
• Une chambre en Inde création collective / A. Mnouchkine à partir du 5 nov. • Bhopal
Blue / B. Chataignier 18 nov. - 4 déc. • Eichmann à Jérusalem / I. Shaked 8 - 18 décembre

THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE www.la-tempete.fr 01 43 28 36 36
Le Silence de Molière G. Macchia / M. Paquien jusqu'au 16 octobre • Les Caprices
de Marianne A. de Musset / F. Bélier-Garcia 10 novembre - 11 décembre • Scènes de
violences conjugales G. Watkins 11 novembre - 11 décembre

THÉÂTRE DE L'ÉPÉE DE BOIS www.epeedebois.com 01 48 08 39 74
Ubu Roi / A. Diaz-Florian jusqu'au 19 déc. • Hugo de père en filles / F. Forgeau 11 - 23
oct. • Espia a una mujer que se mata / G. Delamotte 24 oct. - 23 nov. • Le Jeu du
chat et de la souris / F. Gozlan 25 oct. - 13 nov. • Le Tartuffe / A. Diaz-Florian 3 - 27
nov. • Jean Racine, chants de la passion / J.-D. Monory 15 - 27 nov. • La Double
Inconstance / R. Loyon 30 nov. - 24 déc. • L'Iliade brisée / L. Campet 30 nov. - 18 déc.

THÉÂTRE DE L'AQUARIUM www.theatredelaquarium.net 01 43 74 99 61
Roméo M Juliette d'après Shakespeare / S. Sándor 21 - 23 octobre • Hamlet
Transgression Shakespeare, H. Müller, F. Schubert / J. David 3 nov. - 3 décembre •
Richard III - Loyauté me lie / J. Lambert-Wild et ses compagnons 3 nov. - 3 décembre

ARTA <http://artacartoucherie.com> 01 43 98 20 61
STAGES Danse / F. Dupuy 14 - 16 octobre • Kutiattam / R. Chakyar 24 - 28 octobre •
Atelier Shakespeare / M. Corbridge 5 - 16 décembre

CDC ATELIER DE PARIS www.atelierdeparis.org 01 417 417 07
Talents Adami - Paroles d'acteurs / tg STAN 4 - 8 octobre • Les pétitions du corps /
C. Hernandez, O. Camus 13 - 14 octobre • A kind of fierce / K. Andreou 4 - 5 novembre •
Il y a longtemps... / D. Hammoud 26 nov. • Avant le ciel / Ph. Jamet 14 - 16 déc.

Pour en savoir plus : www.cartoucherie.fr

**Du 12 au 24
décembre 2016**

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

© MATTHIEU DAGORN



7^E ÉDITION

12 X 12 FESTIVAL

Le Festival Culturel du 12^e

Les lieux et les artistes

100ecs Natasha Lacroix & Joris Henne, François Ronsiaux
Sigolène Valax, Ghislaine Avan, Roxana Carrara,
Christine Dejoux

CDC Atelier de Paris /Carolyn Carlson Philippe Jamet

Bibliothèque Saint-Eloi Sophie Taïs

Espace Reuilly Cyril Hernandez

Maison de la RATP Benjamin Laading

Médiathèque Hélène Berr Aurélia Nardini

Novotel Paris Gare de Lyon Matthieu Dagorn

Le Pullman Paris Centre-Bercy Victor Gingembre

Les rues du 12^e Emeric Lhuisset

Studio Abel 14 Pascal Dombis

Théâtre Douze June Milo

Théâtre de l'Opprimé Paul Francesconi

*Expos
Concerts
Performances
Débats
Spectacles*

Inauguration
Lundi 12 Décembre
à la Mairie du 12^e
de 19h30 à 23h30

PROGRAMMATION ET RÉSERVATIONS SUR WWW.FESTIVAL12X12.PARIS